

7.2.3. Circonscription des Îles Sous Le Vent (CISL)

Pū 'ohipa a te tavana hau nō Raromata'i

Adresse géographique du siège	UTUROA. En face du centre administratif de Uturoa, entre la mairie et le dispensaire
Adresse postale	B.P. 880 – 98 735 UTUROA (RAIATEA)
Téléphone	40 60 00 30
Télécopie	40 66 23 99
Courriel	sec.cisl@raiatea.csv.gov.pf direction@raiatea.csv.gov.pf
Page Facebook	Circonscription des îles-Sous-le-Vent
Horaires d'ouverture	Lundi à Jeudi : 7h30 à 15h30 Vendredi 7h30 à 14h30
Administrateur : Mme Herenui THUNOT	

PRESENTATION DU SERVICE

Textes de création et d'organisation :

Délibération n° 2001-72 APF du 5 juillet 2001

Arrêté n° 4 CM du 7 janvier 2002

Arrêté n° 626 CM du 15 mai 2001

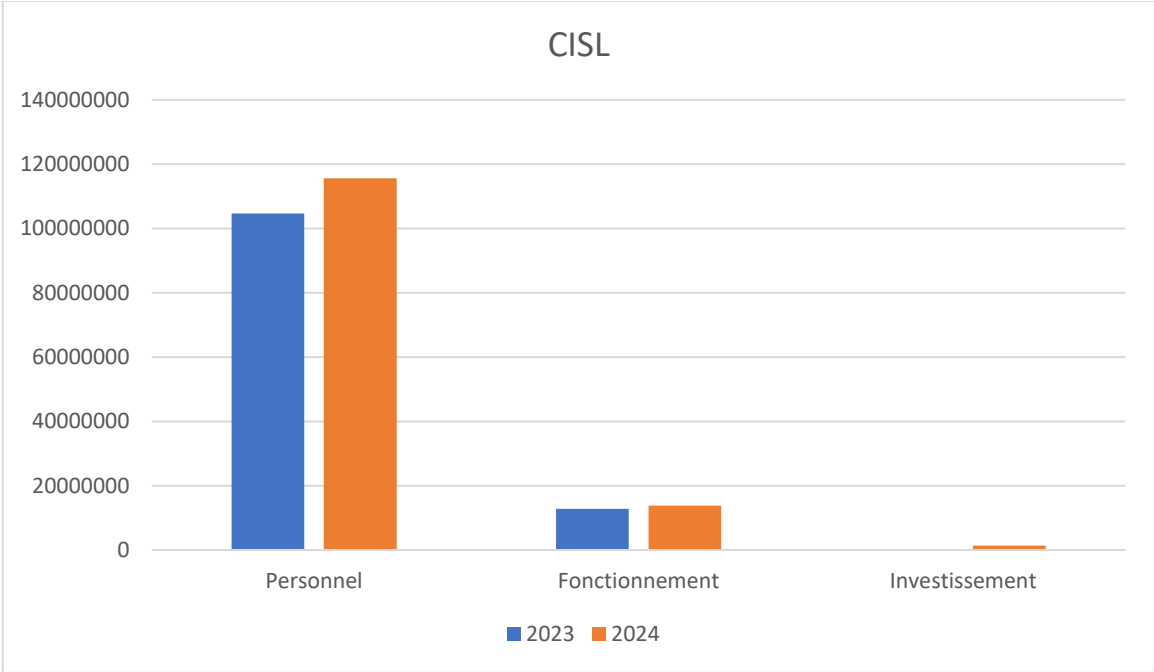
Modification réglementaire intervenue en 2024 : Néant

Attribution :

- Avenant n° 6171 MFT/MEF du 25/09/2024 - Avenant n° 1 à la convention n° 8170 PR/MEF du 22/11/2023 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée de la direction générale des affaires économiques par la circonscription des îles Sous-le-vent ;
- Arrêté n° 1278 CM du 01/08/2024 portant approbation de l'avenant n°1 de la convention n° 8170 PR/MEF du 22/11/2023 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée de la direction générale des affaires économiques par la circonscription des îles Sous-le-vent ;
- Arrêté n° 881/CM du 27/06/2024 portant modification de l'arrêté n° 626 CM du 15 mai 2001 modifié portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des îles Sous-le-Vent (service de l'artisanat) ;
- Convention n° 4206 MJP du 11/07/2024 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée du service du tourisme traditionnel- Te pū 'ohipa rima'i par la circonscription des îles sous-le-vent ;
- Arrêté n° 690 CM du 16/05/2024 portant modification de l'arrêté n°626 CM du 15 mai 2001 modifié portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des îles Sous-le-Vent
- Convention n° 2240 du 15/04/2024 relative à l'exécution des missions de la subdivision déconcentrée de la direction de la culture et du patrimoine (résiliation de la convention n° 8308 du 15/11/2017) ;

Description des ressources du service : dépenses mandatées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre (source poly gf)

Dépenses en personnel	Dépenses en fonctionnement	Dépenses en investissement
115 628 284 F CFP (2023 : 104 685 710 F CFP)	13 748 330 F CFP (2023 : 12 824 228 F CFP)	1 310 235 F CFP (2023 : 0 F CFP)



Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANFA	FEDA	ANT	DI	CM	Autres	Total	%
A/CC1		3							3	21,43
B/CC2		5	2						7	50
C/CC3			1		1				2	14,29
D/CC4 et CC5		2							2	14,29
Total		10	3		1				14	100

DISPOSITIF DE MAITRISE DES RISQUES

DOCUMENT UNIQUE D’EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : OUI

DATE D’ELABORATION : 2024

DATE DE MISE A JOUR : PREVU EN 2025

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS ELABOREE : EN COURS

LISTE DES PROCESSUS METIERS IDENTIFIES ET VALIDES : N/C

CARTOGRAPHIE DES RISQUES ELABOREE : Non

PLAN DE CONTINUITE D’ACTIVITE (PCA)/PLAN DE REPRISE D’ACTIVITE (PRA) : Elaboré

ACTIONS MISES EN PLACE EN MATIERE DE MODERNISATION EN 2024 (Actions de transformation et de simplification pour l'Usager, pour les agents de l'entité, pour l'organisation)

Pour l'usager :

- Installation d'un grand panneau signalétique « Circonscription des Iles Sous-le-Vent » en français et tahitien, à l'entrée côté centre administratif ;
- Brochure du service actualisée ;
- Réalisation de 2 rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'extérieur du bureau d'accueil ;
- Sécurisation des coursives par traitement de produits anti-dérapant sur les carreaux des coursives de la CISL ;
- Réalisation en cours d'un comptoir d'accueil ;
- Diffusion régulières des informations via la Page Face book ;
- Travaux d'embellissement et de sécurisation du centre administratif (cloisons termitées remplacées et rafraîchissement des murs),

Pour les agents :

- Organisation de formation continue et présentation des dispositifs (en visio conférence et/ou présentiel) avec les services centraux représentés (DGAE, Artisanat, SDT) ;
- Poursuite de la formation des agents de la CISL pour une montée en compétence (catalogue DGRH) ;
- Migration des agents de la CISL vers Microsoft 365 (@administration.gov.pf) ;
- Aménagement interne des espaces de travail des agents : Remplacement de luminaires, remplacement de fauteuils de bureau ;
- Acquisition de nouveau uniforme (polos, t-shirts, Gilets de sécurité, casquettes, badges) pour être identifié des usagers et des partenaires et renouvellement des EPI des agents techniques ;
- Installation d'une télévision dans le réfectoire afin de permettre la tenue de réunion avec projection sur écran ;
- Travaux d'aménagement d'un espace commun de prise de repas équipé destinés aux agents du centre administratif de Uturoa.

Pour l'organisation :

- Simplification de la gestion budgétaire des parties communes du centre administratif par la CISL.

OUTILS DE COMMUNICATION ANIMES PAR LA DSI

MEDIA EXTERNE	ADRESSE	% DEMARCHES DEMATERIALISEES	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES EN 2024
NON COMMUNIQUE			

MEDIA INTERNE	ADRESSE	% DEMARCHES DEMATERIALISEES	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES EN 2024
NON COMMUNIQUE			

DEMATERIALISATION	LISTE DES DEMARCHES DEMATERIALISEES EN 2024 ET APPLICATIONS HORS MES DEMARCHES	% DEMARCHES DEMATERIALISEES APPLICATIONS HORS MES.DEMARCHES	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES EN 2024
NON COMMUNIQUE			